

**Syndicat des Enseignants
de l'UNSA**

93, Boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
06 79 94 30 57

St- Brieuc le 2 avril 2019


se-unsa.org

**Section Départementale
des Côtes d'Armor**

Robin Maillot, secrétaire départemental

**Monsieur le Directeur Académique des Services
Départementaux de l'Éducation Nationale
8 bis rue des Champs de Pies
BP 2369
22 023 SAINT-BRIEUC**

Objet : MOUVEMENT 2019 : demande de décalage de saisie des voeux

Monsieur le Directeur Académique,

Malheureusement il semble que les inquiétudes portées à de nombreuses reprises par nos représentants du Se-Unsa au niveau national et localement se vérifient depuis hier, jour de début de saisie des voeux. Ce 1^{er} avril, la saisie des voeux a été impossible et c'est encore le cas aujourd'hui.

Une de nos collègues qui a réussi à entrer durant un court laps de temps sur l'application a eu la surprise de voir que des voeux étaient déjà rentrés !

Nous vous demandons que les opérations de saisie soient décalées afin que nos collègues aient le nombre de jours prévus initialement pour accéder à la plateforme, dans de bonnes conditions.

Il est à noter que le nombre de jours en période scolaire se réduit très nettement, cela va engendrer des complications pour prendre contact, demander conseils mais aussi impacter nos collègues qui n'auront pas la possibilité de se connecter pendant leurs vacances.

Nous alerterons vos services d'autres problèmes techniques constatés et leur souhaitons bon courage.

Bien évidemment nous transmettons ce courrier au Se-UNSA national qui le joindra à tous les courriers qui émaneront des départements où les mêmes dysfonctionnements sont constatés.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prie d'agréer, monsieur le Directeur Académique, mes salutations respectueuses.

Robin Maillot
Secrétaire Départemental du SE-UNSA 22

